



COMPTE RENDU DE LA CAP DES CHEF(FE)S DE TRAVAUX D'ART SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2015

Titularisations :

La CAP émet un avis favorable à la titularisation de :

AUBAILLY Nicolas -EP Versailles

BELLIARD David -EP Musée du Louvre

BRETON François SCN – Musée et domaine nationaux de Compiègne

CIRET Sébastien -EP Musée du Louvre

FAUVEL Joël -EP Versailles

KERBAOL Joël SCN – Musée national du Moyen-Age – Thermes et Hôtel de Cluny

LEBLANC Frédéric SCN – C2RMF

PALIGNAC Anabelle SCN – Musée d'archéologie et domaine national de Saint-Germain-en-Laye

La CGT s'est battue contre une demande de prolongation de stage de 6 mois qui était injustifiée. Tous les collègues sont titularisés après leur année de stage.

Demandes de mouvement

La CGT a émis un avis favorable pour la mutation de Stéphane Macrez à la régie des œuvres de La Malmaison.

En revanche la CGT s'est abstenue sur la mutation pour le poste de photographe au C2RMF. Cette nomination n'était présentée que pour information et non pour avis à la CAP. A cette occasion, la CGT a rappelé ce qui devrait être la règle, en référence aux engagements pris par la ministre l'été dernier : ce poste aurait du être prioritairement publié à l'intention de titulaires du ministère à défaut de candidat du corps des CTA spécialité photographie.

Réductions d'ancienneté

La CGT n'a pas obtenu d'explication satisfaisante sur les évaluations 2014 toujours manquantes ! En effet, seules 88 % des évaluations des CTA bonifiables ont été remontées. Il en manquait encore 9 au 16/11/15. Par défaut, l'ensemble des agents bénéficieront d'une réduction d'ancienneté.

Nominations au choix dans le corps des Chef(fe)s de travaux d'art

Nom	Spécialité d'origine	Affectation
Eric Vannereau	Installateur-monteur d'objets d'art et de documents	BNF
Jean Buard	Minéraux et métaux - marbrier	musée du Louvre
Patrice Apert	Végétaux	CMN St-Cloud
Patricia Bousennec	Textile - Rentraiteur de tapis	Mobilier national
Béatrice Grisol	Textile - Artiste licier	Manufacture nationale des Gobelins

La CGT a défendu les principes suivants :

- Equilibre entre les différentes directions, services, établissements du ministère ou autres affectations
- Parité des sexes à proportion des Techniciens d'art de classe exceptionnelle (environ 45 % femmes et 55 % hommes)
- Répartition équitable entre toutes les branches, spécialités et différents métiers d'art même les moins fournis
- Reconnaissance de l'expertise
- Prise en compte de l'ensemble de la carrière (âge, ancienneté dans la fonction publique, ancienneté dans la classe exceptionnelle du corps des Techniciens d'art, progression de carrière (C en B), responsabilité d'encadrement (en tant qu'adjoint comme chef)

Questions diverses

Utilisation des listes complémentaires des derniers concours :

Le ministère nous informe que ces listes restent valables 2 ans mais que leur utilisation est laissée à la disposition des « autorités d'emploi » (c'est-à-dire les directions, services et établissements du ministères).

Ouverture prochain concours CTA

Le ministère nous informe que, sous réserve de la publication prochaine d'un calendrier prévisionnel des concours mis à jour, plusieurs postes de CTA devraient être ouverts au printemps 2016 dans la branche « création contemporaine » pour les spécialités bois et céramique. La spécialité textile est reportée, ce que nous déplorons.

Création du grade de principale de CTA

Ce dossier est toujours à l'étude au ministère de la fonction publique (cela fait plus d'un an !)... Le MCC nous informe que ce ministère est débordé par le PPCR, pour citer la présidente de la CAP : « ce ministère est pris dans le maelström de la PPCR ». Le MCC nous prévient qu'il ne faut pas s'attendre à une réponse de la DGAFP avant 2017 au plus tôt : « ce n'est pas à l'ordre pour 2016 » !!!!! A la demande de la CGT, le MCC va relancer la DGAFP pour connaître l'avancement de l'instruction de ce dossier qui nous tient à coeur.

Poste de CTA spécialité végétaux au CMN à Champs-sur-Marne

Le ministère nous confirme que ce poste n'est pas vacant à la date de cette CAP et que ce n'est qu'un intérim qui est assuré actuellement.

Vos représentants présentent leurs plus vives et sincères félicitations aux titularisé(e)s et nommé(e)s au choix. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre corps des chefs de travaux d'art !

Contact :

Titulaire : Marlène Smilauer EP BNF marlene.smilauer@bnf.fr

suppléant : Pierre Bonnaure EP Louvre 01 40 20 67 77 pierre.bonnaure@louvre.fr